

L'Unité de Service et de Recherche en Analyses Végétales et Environnementales (USRAVE) est une unité de 10 personnes qui réalisent des préparations et des analyses d'éléments minéraux sur des échantillons végétaux. Le laboratoire s'est engagé dans une démarche Qualité en 1993. Depuis, cette démarche a été renforcée par tous les directeurs successifs de l'unité et encouragée par la direction générale de l'INRA (déclaration initiale du 16 mars 2000, document politique Qualité à l'INRA 2017-2021) puis celle d'INRAE document politique Qualité à l'INRA 2023-2027).

Les objectifs de la démarche qualité de l'USRAVE sont :

- de donner des garanties sur la qualité des analyses que nous produisons, en particulier à destination de la recherche publique, et de pouvoir justifier, par exemple, même après plusieurs années (5 ans au maximum), les résultats obtenus (conditions d'obtention des résultats, anomalies constatées le cas échéant) ;
- de permettre le suivi et l'amélioration de notre activité : conserver un regard critique sur nos méthodes, limiter leurs incertitudes propres, et les faire évoluer ;
- de faciliter l'adaptation et la formation des agents sur un poste de travail nouveau pour eux.

L'USRAVE est accrédité depuis le 01/03/2007 (Accréditation N°1-1838, la portée est disponible sur www.cofrac.fr) pour l'analyse de 4 éléments en traces : Cd, Pb, Mo, Ni. L'unité a obtenu l'extension de cette accréditation à 10 éléments supplémentaires Cr, Al, Ca, Cu, Fe, Mg, Mn, P, K, Zn le 15/04/2008 puis à C et N en 2009 et enfin à l'analyse des éléments en traces par ICP-MS en 2011. L'analyse du Soufre, puis celle du Chlore ont été ajoutées à notre portée d'accréditation. L'évolution de notre système qualité vers la nouvelle norme NF EN ISO/CEI 17025 version 2017 a été réalisée en 2020. L'unité a fait face à des difficultés RH dans des fonctions clés qui auraient pu remettre en cause son accréditation. Je remercie tous les agents pour leur investissement et leur appui pour assurer la maîtrise de cette situation.

Le principal objectif que j'assigne à l'unité pour 2024 est le maintien de l'accréditation. La démarche demande de continuer la réalisation systématique d'études d'impact pour tout changement, l'analyse critique des risques et opportunités qui peuvent ou pourraient subvenir, et la nécessité de réaliser toutes nos prestations de façon professionnelle et impartiale sans tolérer la moindre influence extérieure telles que des pressions ou des conflits d'intérêt. Le second objectif sera de finaliser la validation des nouveaux équipements : ICP-OES Agilent 5110, Analyseur Hg HYDRA II pour les rendre opérationnels dans le cadre de notre accréditation et cela avant l'évaluation de surveillance S6 de Mars 2025.

Je suis convaincu de la nécessité de la démarche qualité. Il y va de la cohérence, de la compétence et de l'efficacité de l'unité en terme :

- de garantie et de traçabilité sur les résultats produits,
- de preuve de compétences des agents,
- de l'amélioration continue des performances du laboratoire,
- de la gestion efficace des non conformités et des réclamations.

Dans une démarche de satisfaction de nos clients internes et externes, je m'engage et engage chacun des agents de l'USRAVE, à mettre en œuvre un système de management dans le cadre de l'analyse en nombre des végétaux. Cela consistera à se conformer aux exigences du référentiel d'accréditation (NF EN ISO/CEI 17025 version 2017) et à appliquer la politique et les règles d'organisation définies dans le manuel qualité. L'implication de l'ensemble des agents de l'unité passe par une bonne communication interne, assurée par des réunions régulières et l'animation faite par les responsables qualité, métrologie et technique de l'USRAVE. J'invite donc chacun d'entre vous à aider votre responsable qualité, Fabrice de Raemaeker, dans cette tâche difficile et à respecter la documentation qui est établie avec votre collaboration.

Fabrice de Raemaeker
Directeur de l'USRAVE